



– images ci-dessus, de haut en bas.

- 1 – Les étudiants apprennent à composer des palettes végétales, à échelonner les floraisons et à communiquer visuellement leurs idées.
- 2 – L'apprentissage de la représentation s'appuie sur les outils les plus récents, y compris l'intelligence artificielle.
- 3 – La pratique de terrain est essentielle, comme lors d'une expérimentation où les étudiants ont conçu des aménagements en se mettant à la place de malvoyants afin de bien comprendre leurs réalités.
- 4 – La créativité est encouragée tout en restant dans une approche simple, tant dans les moyens d'expression que dans les propositions, afin de concevoir des solutions concrètes répondant aux besoins des populations.

DESIGN D'ESPACE ARCHITECTURE DU PAYSAGE

La formation en **design urbain** se situe entre l'architecture du paysage et l'urbanisme, en intégrant aussi des approches sociologiques et environnementales. Son but est de comprendre comment les lieux sont perçus, utilisés et vécus au quotidien, afin de les améliorer. Même si l'option s'appelle design urbain, elle ne concerne pas que la ville. Aujourd'hui, tous les territoires sont habités et aménagés, qu'ils soient denses ou plus dispersés. Les designers de ces environnements imaginent et transforment des espaces comme des rues, des places, des parcs ou des paysages habités. Ils conçoivent aussi le mobilier et les éléments qui structurent ces lieux, en pensant à leur usage, à leur intégration dans le paysage et à leur impact sur le cadre de vie. Leur travail ne s'arrête pas aux bâtiments: il porte sur l'ensemble du cadre de vie.

Dans cette formation, on apprend à dessiner des plans et des perspectives comme en architecture, mais aussi à s'intéresser aux plantes et aux jardins pour intégrer le végétal dans les projets. Étant donné que cette option fait partie du Domaine visuel d'une école d'art, une grande importance est accordée au visuel et à la communication par l'image: savoir représenter ses idées à travers le dessin, la maquette ou des outils numériques est essentiel pour concevoir et partager ses projets.

QUELS DÉBOUCHÉS?

Il est possible d'intégrer les bureaux d'architecture, d'urbanisme ou de paysagisme, les agences de communication et d'événementiel, les entreprises en conseil et stratégie territoriale, les administrations publiques, les cabinets politiques, etc. Il est également envisageable de devenir concepteur indépendant dans le secteur de l'art public. Et il y a aussi tous les métiers que nous ne connaissons pas encore et qu'il s'agit d'inventer afin de s'adapter aux besoins futurs.

COMMENT ENTRER?

Vous ne devez pas maîtriser une technique particulière ou être excellent en mathématiques ou dans une autre matière. Tout ce que nous vous demandons, c'est d'être curieux et motivés. Il s'agit ensuite de réaliser les trois exercices qui suivent.

Exercice 1 : Observer les espaces publics

Prenez 10 photos d'espaces publics, en ville ou en milieu rural. Choisissez des lieux bien aménagés ou à améliorer (places, trottoirs, parcs, arrêts de bus, friches, etc.). Ajoutez une brève description pour chaque photo: À quoi sert cet espace? Comment pourrait-il être amélioré?

Exercice 2 : Le design d'espace, un métier pour qui?

Préparez une présentation orale sur votre vision du design des espaces de vie. Comment ce métier peut-il améliorer le quotidien, que ce soit en ville ou à la campagne? Quels défis et perspectives vous motivent dans ce domaine?

Exercice 3 : Imaginer un espace idéal

Représentez votre vision d'une ville ou d'un village idéal sous la forme de votre choix: texte, dessin, collage, etc.

Contact: Sébastien Lacomblez / responsable de l'atelier de design urbain
ARTS² - École Supérieure des Arts, Rue des Sœurs Noires 4a, 7000 Mons
sebastien.lacomblez@artsaucarre.be